



P 1834

ID 5177

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Gustavo Adolfo STRASSENER

Luxembourg, le 04 juin 2021

Objet : Votre pétition 1834 – Fabrication et installation d'une statue au Luxembourg pour Napoléon Bonaparte (Napoléon 1er)

Monsieur,

Veillez trouver en annexe copie d'une lettre que je viens d'envoyer à Madame la Ministre de la Culture en vue d'une prise de position au sujet de la pétition citée en référence.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier
Service des Commissions
Tél: +352 466 966 314 / 347
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Madame Sam Tanson
Ministre de la Culture
L-2912 Luxembourg

Luxembourg, le 04 juin 2021

Objet : Pétition 1834 – Fabrication et installation d'une statue au Luxembourg pour Napoléon Bonaparte (Napoléon 1er)

Madame la Ministre,

Au cours de sa réunion du 02 juin 2021, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentif aux dispositions de l'article 168 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit :

« Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 20(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions. »

J'adresse copie de la présente à Monsieur Marc Hansen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés

PÉTITION 1834

Intitulé de la pétition:

Fabrication et installation d'une statue au Luxembourg pour Napoléon Bonaparte (Napoléon 1er)

But de la pétition:

Cette pétition demande au Gouvernement d'effectuer les démarches nécessaires pour le conception, fabrication et installation d'une statue en bronze de Napoléon Bonaparte (Napoléon 1er).

La statue devrait être installée au centre géographique du pays.

Motivation de l'intérêt général de la pétition:

Napoléon Bonaparte a créé:

Le corps préfectoral

Les Lycées

La Chambre de Commerce

Le Code Civil

Le Conseil d'Etat

Le Livret Ouvrier

Les Douanes

La Cour de Compte

Système de relations entre l'Église et l'État (Décret de 1809)

Maintenance du suffrage universel

Palais de Justice au Luxembourg

et la division territoriale des Communes et ses premières bourgmestres au Luxembourg

entre autres, les efforts tout au long de sa vie pour confédérer tous les nations d'Europe (une vraie Union de Nations Européennes respectant sa souveraineté).

Tous ses efforts pour stabiliser la France après la Révolution, ses réformes sont l'héritage par excellence du système napoléonien. Si leur fonctionnement a pu changer à travers le temps, l'essentiel de ces structures est encore employé de nos jours, plus de 200 ans plus tard.

Dépôt: le 07.03.2021 à 09:50

Pétitionnaire: Gustavo Adolfo Strassener